

*Communiqué de presse*

Le 18 octobre 2007

## **LES CENTRES E.LECLERC ET AFONE S'ASSOCIENT POUR DEVELOPPER UNE OFFRE DE TELEPHONIE MOBILE**

**Les centres E.Leclerc, à travers leur filiale L Télécom, annoncent la signature d'un accord de partenariat avec le Groupe Afone, opérateur télécom devenu MVNO (Mobile Virtual Network Operator) en 2007. Cet accord vise à développer progressivement une offre de téléphonie mobile dans le cadre d'une licence de marque E.Leclerc Mobile. Cet accord se concrétise par la création d'une joint-venture détenue à 50/50 par les deux entreprises.**

**Sur un marché qui souffre de la complexité des offres et d'une concurrence atone, la stratégie de E.Leclerc Mobile vise à simplifier l'offre pour la rendre réellement accessible au plus grand nombre.**

### *Les Centres E.Leclerc et L Télécom :*

Avec 497 points de vente et 50 % des foyers français qui fréquentent l'enseigne E.Leclerc, les centres E.Leclerc ont réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 29.375 milliards d'euros (23.728 milliards hors carburants), en progression de 3% (1.9% hors carburant) par rapport à 2005. L'enseigne confirme sa place de leader avec 17.2% de parts de marché sur l'ensemble des produits.

La société L Télécom développe des activités de téléphonie fixe, mobile et Internet pour le compte des centres E.Leclerc. L Télécom est une coopérative de commerçants détaillants. Sont associés à la coopérative les 16 centrales d'achat régionales E.Leclerc et la centrale de référencement nationale, le Galec.

### *Afone :*

Le groupe Afone est un opérateur de service Télécoms dédiés aux professionnels (monétique, sécurité, téléphonie, Internet...), aujourd'hui précurseur en offres multiservices à destination du commerce. Créé en 1997, la société Afone devient en 2007 un opérateur mobile virtuel (Mobile Virtual Network Operator), élargissant ainsi ses perspectives de développement. Le partenariat avec l'enseigne E.Leclerc offre aujourd'hui au groupe Afone l'opportunité de développer une offre auprès d'un très large public.